

Accompagnement vers
l'emploi et accompagnement
dans l'emploi des personnes
en situation de handicap

SERVICE D'INTERET ECONOMIQUE
GENERAL (SIEG)

Financé par l'Agefiph, le FIPHFP et
Pôle Emploi

Mission de service public :

- Continuité du service
- Adapté aux besoins du public
- Egalité et neutralité
- Gratuit

Intervention de proximité, rapide et
adaptée à l'urgence des situations et
accessible quelle que soit la nature du
handicap.

Délivrance du Conseil en
Evolution Professionnelle



POUR QUI ?

Nos missions

INFORMER, CONSEILLER ET ACCOMPAGNER ...

Vers l'emploi

- les personnes handicapées en vue d'une insertion professionnelle durable en milieu ordinaire de travail,
- les employeurs en vue d'une insertion professionnelle durable en milieu ordinaire de travail,
- la personne et l'employeur à la pérennisation de l'insertion professionnelle par un suivi durable.

- Accueil et analyse de la demande
- Diagnostic flash et Diagnostic de situation à destination des personnes, des employeurs, et/ou d'un partenaire
- Accompagnement à l'accès à l'emploi
- Accompagnement au recrutement
- Accompagnement à la transition ou à l'évolution professionnelle
- Suivi durable en emploi

Intervention sur l'ensemble du département de la Marne

- Pour les demandeurs d'emploi, salariés, agents de la fonction publique, travailleurs indépendants dont l'état de santé ou le handicap constitue le frein principal dans leur parcours professionnel, nécessitant un accompagnement spécialisé et renforcé lié au handicap.
- Bénéficiaires de l'obligation d'emploi (article L5212-13 du code du travail) et orientés marché du travail, ou en cours de l'être, ou prêts à engager une démarche dans ce sens,
- Pour tous les employeurs publics et privés.

Dans l'emploi

- les salariés, employeurs, ou travailleurs indépendants en vue d'un maintien dans l'emploi d'une personne en risque de perte d'emploi du fait de l'inadéquation entre la situation de travail et son état de santé ou de son handicap,
- les salariés, employeurs, ou travailleurs indépendants dans un projet d'évolution professionnelle construit par et avec le travailleur handicapé,
- les salariés, employeurs, ou travailleurs indépendants dans un projet de transition professionnelle interne ou externe afin de prévenir d'une perte d'emploi pour le travailleur handicapé.

- Accueil et analyse de la demande
- Diagnostic flash et Diagnostic de situation à destination des personnes, des employeurs, et/ou d'un partenaire
- Accompagnement à la transition ou à l'évolution professionnelle
- Accompagnement pour le maintien dans l'emploi à destination des personnes et des employeurs
- Suivi durable en emploi